



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

### APEL ESPÉANCE

**Lundi 21 septembre 2020 à 19H**

#### MODIFICATION DES STATUTS DE L'APEL :

En tant qu'adhérent à l'APEL vous êtes convié le lundi **21 septembre 2020** à une Assemblée Générale Exceptionnelle au collège à 19h afin de voter **la mise à jour des statuts**. Vous trouverez le projet de modification sur lequel il faudra se prononcer à l'adresse suivante : [www.apelesperance.com/statuts.html](http://www.apelesperance.com/statuts.html). Vous remerciant par avance de votre présence.

Retrouvez toutes nos actions et informations sur le site de l'APEL Espérance :

[www.apelesperance.com](http://www.apelesperance.com)

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :**

[contact@apelesperance.com](mailto:contact@apelesperance.com) / [www.apelesperance.com](http://www.apelesperance.com)

Ronald VADIMON – Président APEL – 06.60.24.36.82 – [ronaldvadimon@outlook.fr](mailto:ronaldvadimon@outlook.fr)  
APEL ESPERANCE – 17 rue Camille Pelletan – 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

#### POUVOIR pour l'AGE de l'APEL ESPERANCE du lundi 21 septembre 2020

À remettre aux secrétariats (École, Collège, Lycée) le 16 septembre 2020 au plus tard

En cas d'absence à l'Assemblée Extraordinaire, vous pouvez donner pouvoir à tout membre des parents d'élèves dont l'enfant est scolarisé dans le GSP L'Espérance (limitation à 2 pouvoirs par personne) ou confier votre pouvoir à l'ordre du président de l'APEL (article 12 et 13 des statuts de l'Association)

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> \_\_\_\_\_

(Classe de(s) enfant(s) \_\_\_\_\_) donne pouvoir à

M./M<sup>me</sup> \_\_\_\_\_

(Classe de(s) enfant(s) \_\_\_\_\_) afin de me représenter à l'Assemblée

Générale Extraordinaire du 21 septembre 2020 de l'APEL Espérance et de prendre part aux votes en mes lieu et place sur les questions posées à l'ordre du jour.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signatures du mandant \_\_\_\_\_ et du mandataire \_\_\_\_\_